

Francheville, le 21 février 2023

## Contrat d'honoraires

Nos références  
Gymnase des Taillis - ECS  
Corbas

MAIRIE DE CORBAS  
Services Techniques  
Place Charles Jocteur  
69960 CORBAS

A l'attention de Monsieur QUEIROZ

Monsieur,

Nous faisons suite à votre consultation concernant l'étude des installations de production et de distribution d'eau chaude sanitaire de vestiaires du complexe sportif des Taillis et notre visite du 13/01/2022. Comme convenu, nous vous prions de bien vouloir trouver ci-après nos propositions de missions mises à jour (vous pouvez éventuellement ne pas toutes les retenir).

Objet de la mission :

- Etude des installations de production et de distribution d'ECS de vestiaires

Lots fluides traités :

- PLOMBERIE CHAUFFAGE

Décomposition de la mission :

- Documents à nous transmettre :
  - plans des bâtiments
  - schémas de principe et électrique
  - liste du matériel
  - devis éventuellement en votre possession
  - prescriptions réglementaires spécifiques éventuellement liées au site
- Avant Projet (AVP) :
  - visite sur site de relevés d'état des lieux
  - diagnostic des installations techniques existantes
  - propositions techniques et financières pour validation du programme de travaux
- Dossier de Consultation des Entreprises (DCE) :
  - visite(s) de relevés techniques complémentaires (si nécessaire)
  - cahier des Clauses Techniques Particulières
  - décomposition du Prix Global et Forfaitaire
  - plan d'implantation et schéma de principe
- Assistance contrat de travaux (ACT) :
  - **à votre charge** : consultation des entreprises et visites du site après agrément du projet (nous répondrons aux questions éventuelles des entreprises pendant la consultation)
  - analyse technique des offres avec rapport d'analyse

- Suivi de chantier (DET) :
  - visite de mise au point au démarrage du chantier
  - réunion(s) de chantier planifiée(s) en fonction de l'avancement des travaux, sur la base de 1
  - établissement d'un compte-rendu par mail à l'issue de chaque réunion
- Réception (AOR) :
  - visite de contrôle de la conformité de l'installation en fin de chantier
  - vérification du DOE établi par l'entreprise
  - établissement d'un PV de réception avec suivi de la levée des réserves

Délai de réalisation :

- AVP sous 6 semaines après réception de l'ordre de service
- DCE 4 semaines après validation du programme de travaux

Pour l'exécution de ces missions, nous vous proposons, dans la limite d'un budget de travaux de 37 500 €HT maximum (budget à valider à la fin de la phase AVP), un montant d'honoraires forfaitaires **Hors Taxes** réparti comme suit de (possibilité de ne pas retenir l'ensemble des postes ; au-delà de 37 500 €HT, montant d'honoraires sur la base d'un taux de 10% du montant des travaux) :

**3 750 € HT soit 4 500,00 € TTC**

Missions		Répartition	Honoraires
Diagnostic	DIA	35%	1 312,50
Dossier Consultation	DCE	35%	1 312,50
Assistance Contrat Travaux	ACT	10%	375,00
Suivi de Chantier	DET	10%	375,00
Réception des Travaux	AOR	10%	375,00
		100%	3 750,00

Chaque règlement d'acompte devra se faire **par chèque ou par virement bancaire** à 30 jours.

Si cette proposition retient votre attention, nous vous serions reconnaissants de bien vouloir nous en retourner un exemplaire, revêtu de la mention "Bon pour accord", de la date, de votre nom, de votre cachet et de votre signature.

Nous vous souhaitons bonne réception de la présente et restons à votre entière disposition pour tout renseignement complémentaire.

Nous vous prions de recevoir, Monsieur, nos salutations distinguées.

Merci d'inscrire ci-dessous en toutes lettres "Bon pour accord"

**Philippe SEUZARET**

*Bon pour accord*

Date :

Votre nom : *Alain VIOUET - Maire*

Signature et cachet de l'entreprise :



*2SBET*  
Le Parc du Châter Bât B  
63 rue de la Garenne  
69340 FRANCHEVILLE  
06 47 51 57 56  
Mail : contact@2sbet.fr